



© CEN Limousin

Mise en place d'un pâturage itinérant sur le site des sources de la Vienne



RETOURS D'EXPÉRIENCES

Gestion

GESTION

1 Présentation générale

SUPERFICIE

23 ha

DATE DE RÉALISATION

2018

LOCALISATION DE L'EXPÉRIENCE

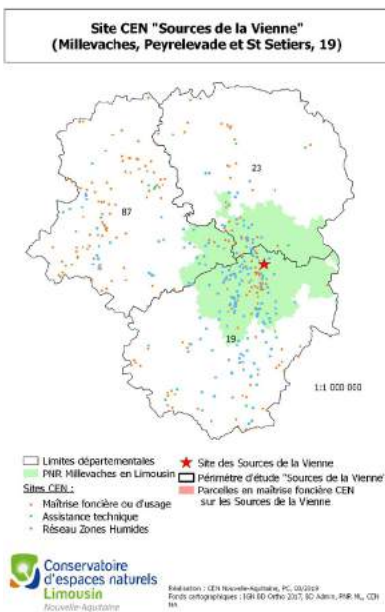
Région Nouvelle-Aquitaine
Département de la Corrèze (19)
Communes de Millevaches et
Peyrelevalde

TYPES DE MILIEU
CONCERNÉS PAR L'ACTION

Milieux ouverts
Têtes de bassin
Tourbières

ENJEUX ASSOCIÉS
À CETTE EXPÉRIENCE

Préservation des habitats
remarquables
Protection de la ressource en eau



AVRIL 2019



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

Contexte

CADRE DU PROJET

Contrat Territorial Vienne Amont « Sources en actions » : animation du plan de gestion du site CEN « Sources de la Vienne »



COÛT TOTAL

1 235€, 5 jours d'animation.
22 000€ de travaux en 2017

FINANCEURS

FEDER Région Nouvelle-Aquitaine et agence de l'eau Loire-Bretagne



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne, L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

PARTENAIRES

Groupement Pastoral des Mille Sonnailles & PNR Millevalches en Limousin



Structure

NOM : Antenne du Plateau de Millevalches du CEN Nouvelle-Aquitaine (territoire Limousin)

ADRESSE : 6 ruelle du Theil 87510 Saint-Gence

TÉLÉPHONE : 05.55.46.09.83

EMAIL : info@conservatoirelimousin.com

SITE WEB : <http://www.conservatoirelimousin.com/>



Descriptif de la structure

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine est une association Loi 1901, reconnue d'intérêt général (anciennement CEN Limousin créé en 1992). Ses objectifs sont la protection et la valorisation du patrimoine naturel.

Le CEN adhère à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et comme pour les 30 Conservatoires en France, ses quatre missions fondamentales sont la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation des espaces naturels.

En 2018, le CEN Limousin devient CEN Nouvelle-Aquitaine suite au projet de fusion des CEN des 3 anciennes Régions : Limousin, Aquitaine, Poitou-Charentes. Sur le territoire du Limousin, le CEN maîtrise 3 500 ha, intervient dans la gestion de 2 réserves naturelles nationales et 3 réserves naturelles régionales, anime 13 sites Natura 2000, est présent sur 9 Contrats territoriaux Milieux Aquatiques et anime le Réseau zones humides en Limousin.

2 Site d'intervention



PARCELLES ACQUISES, EN PLEINE DEPRISE AGRICOLE



LES BORDS DE LA VIENNE

Le site des « Sources de la Vienne » géré par le CEN se trouve en Corrèze, sur le Plateau de Millevalches à plus de 800 mètres d'altitude. Le sous-sol est granitique et confère une certaine acidité à l'eau et au sol. Le site illustre bien l'unité paysagère typique du Plateau de Millevalches, constitué d'alvéoles avec un fond plat hydromorphe et des versants secs aux sols drainants et oligotrophes. Situé sur la frange occidentale du Massif-Central, le secteur est marqué par l'importance des espèces d'affinité montagnarde et boréale, mais également par des espèces d'affinité atlantique.

Le périmètre d'étude du CEN, d'environ 400 hectares, englobe les 3 sources officielles de la Vienne et 6 de ses affluents. Les sources débutent par des suintements peu marqués émanant de fonds d'alvéoles tourbeux, puis s'élargissent progressivement. L'état écologique du cours d'eau est en très bon état à l'exutoire du site. C'est au niveau des têtes de ruisseaux que l'on trouve les tourbières actives et les plus grosses épaisseurs de tourbe. Ailleurs dominent les prairies hygrophiles à Molinie. Les versants des alvéoles, majoritairement occupés par des futaies résineuses monospécifiques, abritent quelques zones de landes et pelouses sèches relictuelles ou en cours de restauration.

Les parcelles sont incluses dans la zone spéciale de conservation « Haute Vallée de la Vienne » et la zone de protection spéciale « Plateau de Millevalches », toutes deux sites Natura 2000 animés par le PNR Millevalches. Le CEN intervient sur les sources de la Vienne depuis la signature d'une première convention de gestion en 2005. Des partenariats sont alors tissés avec le Lycée forestier de Meymac, l'UPRA ROM (Unité pour la préservation des races animales – Races Ovines des Massifs) et un propriétaire privé pour la remise en pâturage et la restauration des milieux ouverts oligotrophes typiques du Plateau. Le CEN a aujourd'hui la maîtrise foncière de plus de 80 hectares. Une convention pluriannuelle de pâturage a été signée en 2018 entre le CEN et le Groupement Pastoral des Milles Sonnailles. C'est précisément cette action qui fait l'objet de cette fiche.

3 Enjeux

Enjeux liés à la ressource en eau :

Le premier enjeu sur le site est la fonctionnalité des zones humides, les actions conservatoires visant les tourbières et leurs milieux associés sont ici primordiales. La gestion doit passer par la maîtrise foncière des zones abandonnées et nécessite la disponibilité de troupeaux pour les entretenir. La préservation de l'intégrité du cours d'eau constitue le second enjeu pour la préservation de la ressource en eau.



DECTICELLE DES BRUYÈRES

Enjeux de conservation :

10 habitats d'intérêt communautaire, et 31 espèces faunistiques et floristiques remarquables.

Enjeux de connaissance

Peu de données sur les taxons d'invertébrés présents *in situ*.

Enjeux pédagogiques et socioculturels

Présence d'un sentier d'interprétation des sources de la Vienne.



FLEURS D'ARNICA

Objectifs du maître d'ouvrage

- ▶ Inverser la **dynamique d'atterrissement** des milieux tourbeux
- ▶ **Restaurer les versants secs** en déprise agricole pour un retour vers des milieux ouverts oligotrophes en bon état de conservation
- ▶ **Restaurer et entretenir les continuums** de landes sèches et de tourbières

4 Actions mises en œuvre

Plusieurs éléments de contexte ont coïncidé pour l'émergence du pastoralisme itinérant sur les sources de la Vienne :

- Les opportunités de maîtrise foncière du CEN (plus de 80 ha au total en 2019) ;
- La situation sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin, œuvrant pour la mise en place de Groupements Pastoraux et d'une Association de promotion du pastoralisme sur la Montagne Limousine avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- La création du premier Groupement Pastoral en 2017, intéressé pour mettre des brebis en estive sur le site ;
- Un nouveau document de gestion pour le site CEN des sources de la Vienne (2015-2020), intégrant des actions de restauration ou préservation des zones humides et de la ressource en eau, finançables dans le cadre du programme Sources en actions (2017-2021).



BREBIS LIMOUSINES EN ESTIVE



TRANSUMANCE DU TROUPEAU

Les milieux agropastoraux emblématiques du plateau ont été façonnés par le pastoralisme itinérant, qui a disparu vers le début du XX^e siècle. La surface importante en maîtrise foncière *in situ* est discontinue, mais se prête à la conduite de troupeaux en estive. La gestion de ces milieux par un pâturage en parcs fixes est généralement moins bénéfique pour les milieux et les espèces qu'un chargement fort itinérant (troupeaux gardés et/ou parcs mobiles). Il faut également que le troupeau soit conduit en fonction d'objectifs de conservation des habitats naturels.

En lien avec le pâturage sur le site, 22 000€ ont été dédiés au bûcheronnage, au broyage, à la création de passerelles, à la pose de clôtures et à la création de gouilles en 2017.

Les parcelles isolées n'auraient pas pu faire l'objet d'un retour du pâturage à cause de l'impossibilité d'aménager des parcs fonctionnels. La dynamique locale pour un retour du pastoralisme itinérant et la création d'un groupement pastoral représentaient une opportunité pour la gestion. Le groupement pastoral (GP) regroupe 3 adhérents à ce jour, pour un total de 400 brebis limousines, chiffre qui sera en augmentation dans les années à venir. Une Convention Pluriannuelle de Pâturage (CPP) a été signée pour 6 ans, pour les parcelles des sources de la Vienne et d'autres sites gérés par le CEN. Un appui est donné pour la transhumance et un bilan est partagé en fin de saison entre le CEN et le GP. Le partenariat avec le groupement pastoral implique la réalisation de tâches « inhabituelles » pour un chargé de mission d'un CEN, telles que la participation aux transhumances, l'aide pour la pose de filets mobiles ou encore la contribution à la rédaction de plan de gestion pastorale du GP pour demander des subventions permettant l'embauche d'un berger...



POSE DES FILETS MOBILES



SECTEUR DE LANDE SÈCHE RESTAURÉE



TROUPEAU GUIDÉ EN TRANSHUMANCE

Suivis scientifiques

Des suivis de pâturage sont menés, un tour des parcelles est réalisé en fin de saison de pâturage pour évaluer à dire d'expert l'impact sur les milieux (plantes consommées, tassement des fougères, éventuels impacts négatifs du piétinement...).

Des suivis protocolaires sont prévus :

- Relevés de végétations sur des placettes permanentes ;
- Suivi de la progression de la Fougère aigle en lande sèche (grâce à des transects).

Perspectives

Les perspectives liées à la poursuite du pâturage itinérant reposent sur le maintien du partenariat avec le groupement pastoral, l'augmentation du nombre de brebis du GP et l'étude de l'impact sur les milieux via la mise en place de suivis protocolaires. Sur la montagne limousine, une association pour le pastoralisme de la Montagne limousine vient d'être créée, et peut laisser présager la création d'autres groupements pastoraux. D'autres possibilités de restauration et d'entretien des réseaux de milieux oligotrophes ouverts situés à proximité pourraient ainsi voir le jour.

Des travaux sont prévus en complément : roulage de Fougère aigle (2 passages en période de pousse), rajeunissement de zones de tourbière active par le creusement d'un réseau de gouilles, aménagement de dispositifs de franchissement de cours d'eau...

En 2019, la transhumance jusqu'aux sources de la Vienne est ouverte au grand public et s'inscrit dans le programme «De Villages en sonnailles», en partenariat avec le GP et le PNR Millevaches en Limousin. Les randonneurs accompagneront le troupeau avec les bergers, et un pique-nique à base de produits locaux est prévu par les organisateurs. Au total, 6 balades auront lieu en 2019 sur le territoire du PNR Millevaches, dont 1 sur le site des sources de la Vienne.



ROULAGE DE FOUGÈRE AIGLE



DISPOSITIF DE FRANCHISSEMENT

Chiffres clés

- ▶ 1 troupeau de 400 brebis en estive
- ▶ 1 Convention Pluriannuelle de Pâturage avec un Groupement Pastoral (GP)
- ▶ 23 ha de landes et de tourbières conventionnés pour le pâturage, 80 ha en maîtrise foncière par le CEN